

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **10/07/2023**,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme option **cours collectifs** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
	Madame	ABBAS ZADEH GHANAVATI Sahar
	Monsieur	BAHROUNE Aïssame
	Monsieur	BAILLE Gabriel
	Monsieur	BEAUGEARD Dylan
	Monsieur	BEUPERIN Antoine
	Madame	BLAIN Amélie
	Monsieur	BLEURVACQ Jimmy
	Monsieur	BODÉ Briec
	Madame	BOURON Céline
	Monsieur	BOUSIGUE Yannis
	Monsieur	BOYER Alexandre
	Monsieur	BRUNET Mathis
	Monsieur	CARS Antony

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Madame	CHAGNAUD	Julie
Monsieur	CHINCHON HIRIGOYEN	Jules
Monsieur	DE FERAUDY	Charles-Henri
Monsieur	DJAIDAOUI	Matéo
Monsieur	DOCHE	Corentin
Monsieur	DUBOIS	Quentin
Monsieur	DUCASSE	Théo
Monsieur	DUGLEUX	Mattéo
Madame	DUJARDIN	Cassandra
Madame	DUPIN	Alyssa
Madame	EVERAERT	Anaïs
Madame	FALLOURD	Ilona
Monsieur	FAUBERT	Dorian
Madame	FERNANDEZ	Antonia
Monsieur	FLEURANT	Gaultier
Madame	GABORIT	Agathe
Monsieur	GOMES	Kévin
Madame	GREFFIEL	Pauline
Monsieur	GUERIN	Flavien
Monsieur	HABERT	Guillaume
Monsieur	HAYS	Wylliam
Monsieur	HUBERT	Romain
Monsieur	HUEBER	Nicolas
Monsieur	JOSEAU	Damien
Monsieur	LAMBERT	Hugo
Monsieur	LANSMANN	Simon
Madame	LAROCHE	Leslie
Madame	LASSAGNE	Marina
Madame	LINDOR	Audrey
Monsieur	LOZANO	Zachary
Madame	MALEVILLE	Noémie
Monsieur	MANCEAU	Lilian
Monsieur	MARSAN	Paul
Monsieur	MAZAT	Lucas
Monsieur	MICHOT	Sylver
Madame	MOREAU	Caroline
Monsieur	NAUD	Florentin
Monsieur	NOUAILLE	Quentin
Monsieur	OLIVIER	Benjamin
Madame	PERRE	Ludivine
Monsieur	PICHARD	Florent
Madame	PICHON	Theana
Monsieur	POUPON	Alexandre
Madame	RAMBAUD	Léïa

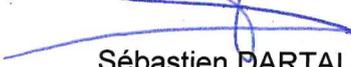
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Madame	RECLUS	Hanna
Monsieur	RIVIERE	Alexis
Monsieur	RUBIO	David
Monsieur	SALLÉ	Théo
Monsieur	TESTON	Grégory
Monsieur	TRIBOT	Elliot

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 10/07/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-
Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation,
le Chef du pôle formation-certification-emploi


Sébastien DARTAI

